

**CONNAISSANCE DE LA REGLEMENTATION EUROPEENNE  
SUR LA GESTION DES NUISIBLES**

<b>Objectif pédagogique :</b>	A l'issue de la formation vous serez capable de connaître et d'appliquer la Réglementation sur votre site selon les nuisibles rencontrés au sein de votre activité.
<b>Public concerné :</b>	Toute personne volontaire ou désignée par l'entreprise.
<b>Accès aux personnes en difficulté d'apprentissage ou singularité:</b>	Nous contacter pour étude au cas par cas.
<b>Tarifs :</b>	Nous contacter, sur devis.
<b>Modalités de financement :</b>	Entreprise – Compte Personnel de Formation (CPF) – OPCO.
<b>Modalités Délais d'Accès :</b>	Nous contacter.
<b>Prérequis :</b>	Parler français (ou présence d'un traducteur). <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Connaissance de la Réglementation Européenne sur la gestion des nuisibles.</li><li>▪ Gestions des AMM.</li><li>▪ Approche à la méthode HACCP.</li><li>▪ Utilisations des produits.</li><li>▪ Savoir définir la situation de votre site par rapport à la Législation / Réglementation.</li></ul>
<b>Programme pédagogique :</b>	
<b>Pédagogie d'accompagnement :</b>	Présentiel / Visioconférence.
<b>Outils pédagogiques :</b>	Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Distanciels (Connexion internet – Téléphone – Tablette – avoir du son et si possible une caméra.
<b>Techniques pédagogiques :</b>	Exposés – Discussions – Cas pratiques.
<b>Durée :</b>	1H sur une demi-journée.
<b>Nombre mini / maxi :</b>	10 stagiaires maximum.
<b>Modalités d'évaluation :</b>	Evaluation des acquis en phase pratique et théorique tout au long de la formation. Test d'aptitude pédagogique en fin de formation.
<b>Validation de la Formation :</b>	Attestation de formation.

**LES DETAILS PRATIQUES**

<b>Date :</b>	
<b>Lieu :</b>	
<b>Horaires :</b>	09H00-10H00
<b>Que dois-je amener ?</b>	EPI (casques, chaussures de sécurité, gants de manutention)
<b>Votre formateur :</b>	Christophe MONTEGNIES
<b>Courriel :</b>	c.montegnies@abioxir.fr
<b>Allo ? J'ai un souci :</b>	06.49.30.95.89

